

# Affidavit : Canada , Québec Pénal

lundi 30 octobre 2000

**Objet :** Plainte au Pénal sur le territoire Canadien et Québécois

**Numéro: 279** 1954-1959 Décret: No :816 Santé, Canada=Québec  
**Code Pénal** **Crimes commis :**

- Article du Code Pénal 279 séquestration internement renfermer sous clef.
- Doublement renfermé illégalement sur Curatelle Publique
- Sur le territoire Canadien et Québécois.

**Institution** 1954-1959=Santé Québec Gouvernement :Maurice Duplessis  
**adresse :** **District de Montréal**

- 7200 boulevard Gouin
- Mont-Providence Changé en Hôpital Rivière des Prairies .
- Propriétaire : Les révérendes Sœurs de la Charité de la Providence.

**Responsable** 1954-1959 Responsable du Crimes Québec, P.Q  
**Du massacre** **Les responsables aux banc des accusés.**  
**De L'esclavage des** 2 ▪ Gouvernement du Canada Santé.  
**enfants** 3 ▪ Gouvernement du Québec.  
 1 ▪ MD Psychiatre en chef Surintendant Médical.  
 4 ▪ Les sœurs de la Charité de la Providence.

**Principal** 1975-1980 Ste Rose Québec, P.Q  
**accusé** **MD Bernard Piché Psychiatre.**

- Adresse 555 Des Patriotes .
- Licence : C47073 Doctorat 1947 Général 1954
- Ville :Sainte-Rose Laval P.Q .
- Tel : 450-662-7958

**Santé** 1971-1975 Ministère de la Santé Canada Ontario, ON  
**Canada**

- Ministre Alain Rock
- Bureau du Ministre Santé Canada
- Edifice Brooke Claxton le Pré-Tunney LP. 0913C

**Adresse :**

- Ottawa (Ontario) Canada

# -Suite-Affidavit-

*Du massacre des enfants née hors mariage sans le consentement d'un représentant de Dieu.*

## **Santé Québec**

1955-1959                      Ministre de La Santé Québec                      Québec P.Q  
▪ Ministre : Mme Pauline Marois  
▪ Cabinet de la Ministre de la Santé et des services Sociaux.  
▪ 1075, chemin Sainte-Foy 15 étage Québec (Québec) Canada  
▪ Code Postale : G1S 2M5  
▪

## **Preuves Québécoises**

Santé  
No: 007

Rectification dossier  
Médical au Québec.

Décret 816 . 12 août 1953 signe par Lieutenant Gouverneur Maurice Duplessis, Ministre de la Santé Québec Albini Paquette

Dossier Médical revalue Par Dr Galiana en Avril 27-1994 .

A notre avis, L'admission de Mr Hervé Bertrand a été faite pour des raison sociales ;

Il ne présentait aucune pathologie psychiatrique ni retard mental.

## **Preuves Canadienne**

Santé  
No: 001

1950-1960 Esclavage au Mont-Providence territoire du Québec PQ

Un Rapport ou étude sous la direction de Paul Martin : Père 1955

Fille NO : 604-5-5 Enregistrer Date : Le 2 Novembre 1955 Pers CM 500 pages

Gouvernement du Canada en Santé

## **Documents Hinérants reportant a ce dossier initial**

1950-1960 de Hervé Bertrand                      Québec P.Q

doc. : 1- Décret 816 du Gouvernement du Québec NO: 007

doc. : 2- Rapport du Ministre Santé Canada Paul Martin Ottawa O.N NO: 001

doc. : 3- Collusion entre les parties Corald Black Gérard Pelletier NO: 008

doc. : 4-Faux Diagnostic Dr Bernard Piché Surintendant Médical NO: 004

doc. : 5- Rectification du dossier médical par un autre psychiatre du Québec. NO: 005

**Magouillage**  
**Canada**  
**Québec**

**Liste des lois violé**

NO:009

Il y a bien eu collusion entre les plus gros de cette société Canadienne et Québécoise 1-*Les gouvernements* 2-La *Religion Catholique*

Son Eminence Paul Emile Léger Archevêque de Montréal

3- Les psychiatres du Québec, Ont tous passé outre les

A- =Les lois internationaux

B =Les lois criminel canadienne les lois de la Santé Canada et Québec .

C =Lois régissant les enfants la pupille de L'état Canadienne.

D = Code civil du Québec.

E = Loi de l'adoption de 1925

F = Loi de l'instruction publique.

G = Code du travail .

H = Réglementation régissant la Sauvegarde de l'enfance.

I = Serment d'Hippocrate.

J = Réglementation régissant la pratique de la médecine.

**Journaliste**

Qui déclare les  
enfants maltraiter sur  
le territoire  
Canadienne

Gérald Pelletier Les enfants triste. (Orphelins) 1950-1960 P.Q

Conrad Black Les éditions de l'Homme Canada 955 rue Amherst, MTL 132

Page- 419 L'église et l' Etat au lendemain d'Asbestos. 3 ième Paragraphes.

Durant ses années au pouvoir après 1944, Duplessis assura la prédominance de l'église dans les domaines qui, après son règne, furent confiés au pouvoir séculier : L'éducation , les services hospitaliers et l'assistance publique. A l'époque d'après-guerre, le contrôle religieux de ces institutions plaçait le Québec dans une situation de plus en plus anachronique . Ce système permettait à la province de Québec d'épargner Plus d'un milliards en salaires qu'elle n'avait pas à payer. Cet argent, qui représentait quarante pour cent du budget provincial pour cette période, Permettait à la province de construire des écoles , hôpitaux, routes habitations, de poursuivre l'électrification rurale, de ne pas augmenter les taxes et de maintenir sur le marché des valeurs un crédit comparable à celui de n'importe quel autre gouvernement de l'Amérique du Nord.

**Esclavages :**

**Plaignant :**

Adresse :

1950-2000 territoire Canadien territoire Québécois PQ CA

- Nom Fictif : Hervé Bertrand.
- Adresse : 135 Therrien C.P 4723.
- Ville : Ste Anne des Plaines.
- Code Postale : J0N 1H0
- Province de Québec.
- Pays : Canada Amérique du Nord
- [M.levaille2@sympatico.ca](mailto:M.levaille2@sympatico.ca)

**Témoign  
important**

1950 a 1960 Province de Québec

P.Q

Témoins oculaire des évènements suite à l'internement illégale

Aumônier au Mont Providence Nom : L'abbé Lucien Desroches

Il a dit mainte reprise un jour mes religieuses vous aller vous faire cogner sur les doigts

C'est lui même qui ma fait sortie de cette Institution ou les enfants se fasait violer continuellement un .

En aucun moment J'ai rencontré un psychiatre durant chacun de année passé, J'étais la pour travailler comme esclave seulement.

*Suite a cette affidavit je demande Justice soit faite sur le territoire Canadien et Québécois .*

*Suite à cette affidavit je demande aucune magouille de la par des responsables qui gère la justice Canadienne et Québécoise et il sont au banc des accusé qu'elle Justice incestueuses .*

*Suite a cette affidavit recevoir les même intention dans le dossier de Mon Boucher Justice.*

*Suite a cette affidavit je demande pas d'apparence de justice la vraie justice sans détour.*

*Suite à cette affidavit quela politique et le gouvernement même pas le ministère doit donner des directive dans le dos du juge qui va décider du vraie jugement donc elle doit être sereine .*

-4-

*Hervé Bertrand*

Le 6 Decembre 2000

**Herve Bertrand**

*Excusez mes fautes c'est l'héritage réservé aux enfants nés hors mariage sans le consentement d'un représentant de Dieu.*